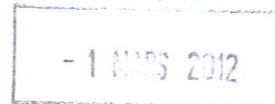




Service Courrier

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT



Bureau des Politiques  
Publiques

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

Séance du 15 Février 2012

**DLB 905/12**

L'an deux mille douze et le mercredi 15 février à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents :** Mmes Josiane AUBERT, Josiane BUCHACA, Joséphine GROLEAU, Monique MOLINIER, Nadine SISTERNES

MM. Christian ALLEMANY, André BARTHES, Jean-Michel BONNAFOUX, Louis BORRAS, Michel CAUMETTE, Bernard CHAUD, Hervé COSTA, Pierre DESFOUGERES, Richard DRUILLE, Charles FAURE Robert GAIRAUD, Robert GELY, Christian JANTEL, Pierre MARHUENDA, André GALINIER, Henri GRANIER, Bruno JULIEN, Gérard LABATUT, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jacques MARTI, Michel MAS, Gaël MINIER, Henri MISTRAL Pierre PENALVA, Serge PUJOL, Philippe ROUGEOT, Alain RYAux, Henry SANCHEZ, Daniel SERIN, Alain SENEGAS, Edgar SICARD, Michel TRILLES, Michel TRINQUIER, Michel UNAL, Claude VISTE,

**Absents excusés :**

MM. Gérard BARO, Adam DASILVA, André FRETAY, Alain HUC, Raymond MARTIN, Serge PASTUREL, Guy ROUDIER,

**Objet : Engagement d'une consultation pour l'acquisition de matériels divers**

Monsieur le Président propose d'engager une consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition des matériels suivant :

-un élévateur frontal à chargement de balles pour le centre de tri pour un montant estimatif de 67 000 € HT.

-une chargeuse sur pneus pour la plateforme de compostage pour un montant estimatif de 120 000 € HT.

-un chariot de manutention pour le centre de tri en remplacement de celui en place actuellement, en fin de vie pour un montant estimatif de 80 000 € H.T

-un compacteur sur berce d'un montant estimatif de 50 000 €HT.

Monsieur le Président sollicite donc l'autorisation afin d'engager ces consultations et de signer, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, tout document permettant de conclure le marché.

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier de consultation des prestataires pour les acquisitions pré-citées.

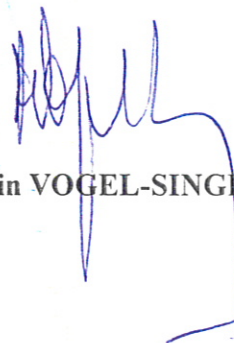
**AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation susmentionnée.

**AUTORISE** Monsieur le Président, à l'issue de l'analyse des offres et pour faire suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, à signer tous les documents afférents à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

**Le Président,**



**Alain VOGEL-SINGER**

SMICTOM DE LA REGION DE PEZENAS  
12012

- 1 MARS 2012

Bureau des Politiques  
Publiques